

Décision DEC111652DR12
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° DEC061169DR12 du 24 octobre 2006 nommant Mlle LARTIGUE Audrey Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 31 juillet 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mlle LARTIGUE Audrey dans l'unité du CNRS n° UPR 2589.

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 19 juillet 2011
Le directeur de l'unité
Jean-Michel CLAVERIE
Directeur de l'UPR2589

Visa du délégué régional du CNRS
Younis HERMES, Délégué Régional DR12